

Anna Kamanzi



La population des Batwa au Rwanda est estimée entre 25 000 et 30 000¹, ce qui représente moins de 1% des quelque 12,4 millions d'habitants du Rwanda en 2019 (Institut national des statistiques du Rwanda). La loi post-génocide empêche la collecte et la diffusion de données ventilées par origine ethnique et, par conséquent, le nombre exact de Batwa ne peut être calculé. Bien que le gouvernement rwandais ait tenté de réduire l'extrême pauvreté, les Batwa restent le groupe le plus marginalisé et socio-économiquement défavorisé du pays.

Au Rwanda, les Batwa sont également connus sous le nom de «potiers», une occupation qui leur est historiquement associée; les «*personnes historiquement marginalisées*», une référence non ethnique à leur statut de deuxième classe tout au long de l'histoire du Rwanda; et *abasigajwe inyuma n'amateka* (ceux qui ont été laissés pour compte par l'histoire).

En dehors du Rwanda, les Batwa sont connus sous le nom de Twa, «Pygmées» (terme péjoratif), habitants des forêts et (anciens) chasseurs-cueilleurs.

Les Batwa manquent de représentation solide dans les structures de gouvernance et n'ont actuellement qu'un seul sénateur pour les représenter ci-dessus au Sénat national. Ce poste est l'un des huit nommés par le président pour représenter les groupes «*historiquement marginalisés*».

Les efforts de justice transitionnelle mis en œuvre par le gouvernement du Rwanda après le génocide de 1994 ont éliminé les appellations ethniques, rejeté la reconnaissance de catégories spéciales de la population et criminalisé tout discours ou action jugés «divisionnistes» compte tenu de l'histoire des politiques et des discours qui ont conduit à la génocide.

Les Batwa ne sont donc pas officiellement reconnus en tant que groupe autochtone et ne bénéficient pas de droits et de protections en tant que tels.

Le Rwanda est un État partie aux chartes suivantes: ACHPR, ACRWC, ICESCR, ICCPR, CERD, CEDAW, CRC et autres; cependant, le pays n'a pas ratifié l'UNDRIP ou la Convention 169.² de l'OIT

Les Batwa sont largement reconnus comme les peuples autochtones ou autochtones de la région des Grands Lacs d'Afrique et leurs territoires ancestraux se trouvent dans les forêts entourant le lac Kivu au Rwanda, en Ouganda, au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC). Ils ont été expulsés des forêts de l'ouest du Rwanda au cours de vagues d'efforts de conservation et de développement de forteresses transnationales sous mandat ou mandatés tout au long du XXe siècle visant, en partie, à protéger les espèces endémiques et menacées de la région - en particulier les célèbres gorilles des montagnes. Avant leur expulsion complète des forêts dans les années 1970 et 1990, les Batwa dépendaient des forêts riches en ressources pour leur subsistance, leurs moyens de subsistance, leurs activités spirituelles et leur identité. Une grande partie de leur territoire traditionnel est maintenant transformé en trois des parcs nationaux du pays - Volcans, Gishwati-Mukura et Nyungwe - dépositaires d'une majorité de la biodiversité du Rwanda et qui génèrent des revenus touristiques importants.

Évènements en 2019

Manque de reconnaissance, d'exclusion et de marginalisation

Le gouvernement rwandais a interdit l'utilisation de références et d'identités ethniques dans le but d'empêcher un retour à la violence ethnique et afin de promouvoir la citoyenneté nationale comme seule identité nécessaire au Rwanda aujourd'hui. Le gouvernement refuse également de reconnaître des catégories particulières de la population, y compris les peuples autochtones, dans le cadre des efforts d'unité et de réconciliation. Un discours ou une action jugée «divisionniste» est criminalisé et peut entraîner de lourdes peines de prison et / ou de longues peines de prison s'il est reconnu coupable. Diverses lois constitutionnelles datant de 2001 soutiennent ces politiques et continuent d'être appliquées dans de nombreux domaines de la vie publique.

Les implications des lois sur l'identité rwandaise ont été largement débattues³; cependant, pour les Batwa, ces lois excluent toute possibilité de revendiquer le statut autochtone et les droits, ressources et représentation associés. Le manque de reconnaissance officielle des autochtones a rendu difficile la lutte contre la discrimination et la dépossession ou la protection de leurs terres, de leurs moyens de subsistance et de leur culture distincte. Les Batwa ont très peu de représentation politique, en particulier aux niveaux inférieurs de gouvernement, ce qui signifie qu'ils sont largement exclus des processus de prise de décision qui affectent leur vie.

Les problèmes d'inégalité pour les Batwa au Rwanda persistent malgré les tentatives du gouvernement et de la société civile de les éliminer. En 2019, de nombreux Batwa ont continué de faire face à la marginalisation, à de mauvaises conditions de santé et de vie, à une perte de terres et de moyens de subsistance et à un manque d'éducation. Il existe des différences notables dans la vie et les conditions des Batwa urbains et ruraux, bien que les deux soient confrontés à des défis en termes de satisfaction des besoins de base. De nombreux Batwa dans les zones rurales sont confrontés à un logement inadéquat, à une discrimination pure et simple, à un manque de sécurité alimentaire, à un manque d'accès à l'eau potable, à des difficultés à fréquenter l'école, au sous-emploi / au

chômage et à l'absence de terre. Leurs homologues urbains sont confrontés à de nombreux défis similaires, mais gagnent à avoir un meilleur accès aux commodités et aux ressources modernes, à des possibilités d'emploi accrues, à un accès accru à l'éducation et au soutien éducatif et à une meilleure intégration dans la société.

Documentation de la situation des Batwa

En 2019, une évaluation à grande échelle a été réalisée par les organisations de soutien aux Batwa : *African Initiative for Mankind Progress* (AIMPO), l'Organisation des femmes pour la promotion de l'unité (WOPU) et *Minority Rights Group International* (MRG), avec un financement de l'Union européenne,⁴ afin de comprendre l'inclusion et la participation des Batwa dans divers programmes socio-économiques et politiques et d'évaluer leur compréhension des droits de l'homme. Certaines des conclusions clés de ce rapport indiquent que la connaissance des Batwa des droits de l'homme est très fondamentale et que les violations de ces droits sont rarement signalées. Cela est dû à leur conviction qu'aucune mesure appropriée ne sera prise. L'évaluation montre que les Batwa sont moins intégrés dans les programmes sociaux et politiques du gouvernement et en bénéficient moins que leurs homologues non-Batwa. Une autre découverte montre que les femmes batwa sont confrontées à une double marginalisation et ont peu recours à la justice, à l'éducation ou aux opportunités économiques. Enfin, le manque de terres et la pauvreté restent des problèmes majeurs et persistants auxquels sont confrontés les Batwa.

Le 5 avril 2019, le Washington Post a publié un article détaillant l'exclusion des survivants batwa des événements de commémoration du génocide.⁵ Vingt-cinq ans après un génocide dévastateur, les expériences des Batwa ne sont jamais mentionnées dans les événements de commémoration, même si environ un tiers des Batwa des gens au Rwanda ont été tués. De plus, ils ne peuvent pas accéder à des fonds ou à des opportunités destinés aux survivants. Ceci est encore un autre exemple de l'effacement auquel sont confrontés les Batwa au Rwanda.

Moyens d'existence

Le chômage et le sous-emploi ont continué d'être un problème important au Rwanda en 2019, mais les Batwa souffrent de manière disproportionnée en raison de la discrimination et du manque d'éducation et de terres. Une activité génératrice de revenus commune qui est historiquement associée aux Batwa est la fabrication de poterie. Les pots en argile faits main sont souvent utilisés pour la cuisine et la décoration; cependant, maintenant que les plastiques et le métal sont omniprésents, les pots en argile sont achetés beaucoup moins fréquemment.

De plus, l'obtention de l'argile nécessaire à la fabrication des pots est devenue de plus en plus difficile, car de nombreuses vallées où l'on trouve de l'argile sont maintenant utilisées pour cultiver du riz ou pour d'autres projets de développement. En plus de cela, les marmites ne se vendent alors que pour environ 50-150 FRW, soit 0,10 USD ou 0,15 USD. Malgré ces obstacles et les bas prix, de nombreuses communautés batwa du pays continuent de fabriquer de la poterie.

Un avantage potentiel du maintien de cette activité traditionnelle est la possibilité de former des coopératives ou des associations pour fabriquer et vendre la poterie collectivement dans un endroit connu et accessible. Les expériences de fabrication de

poterie avec les communautés batwa commencent également à faire partie des entreprises de tourisme culturel où les étrangers peuvent venir faire un pot avec des potiers batwa, qui présentent souvent également leur chant et leur danse uniques. Cela a été fait avec succès dans la capitale de Kigali depuis plusieurs années dans une grande coopérative de poterie. Cette coopérative a connu du succès en grande partie grâce au tourisme, aux clients locaux et étrangers, une source d'argile à proximité et une zone de pâturage pour le bétail, qui génère des revenus supplémentaires. Malheureusement, alors que le tourisme haut de gamme devient plus populaire au Rwanda, de nouvelles attractions menacent de déplacer les potiers batwa. À Kigali, cette coopérative est actuellement vulnérable à l'expansion à grande échelle du club de golf de Kigali, ce qui nécessitera probablement la suppression de cette coopérative pour faire place à un tout nouveau parcours de golf de 18 trous⁶. reste incertain quand la coopérative sera supprimée et si elle sera relocalisée.

Conservation et tourisme

À partir de 2018, le Programme de partage des revenus touristiques (TRS) du Rwanda Development Board (RDB) (*Rwanda Development Board's (RDB) tourism revenue sharing (TRS) program*) a augmenté son investissement dans les communautés environnantes de 5 à 10% des revenus touristiques. La prémisse de base du TRS est que l'accès à des avantages quantitatifs du tourisme encouragera les communautés locales à soutenir la conservation et que cela contribuera à réduire la pauvreté ainsi qu'à promouvoir et soutenir la conservation de la biodiversité. Bien qu'il s'agisse d'un geste important et généreux, de nombreux Batwa vivant autour des parcs ne bénéficient pas de TRS car l'argent TRS est destiné aux coopératives et associations, qui ont des frais de démarrage et d'adhésion coûteux - et souvent prohibitifs.

L'industrie du tourisme culturel se développe également au Rwanda aux côtés des sites touristiques haut de gamme. Le chant, la danse et l'artisanat deviennent des arrêts plus populaires sur le circuit touristique mais, encore une fois, ils sont souvent opérés au niveau coopératif, laissant les artisans batwa sans accès au financement. Le TRS au niveau de la coopérative plutôt qu'au niveau des ménages désavantage les communautés Batwa vivant autour du parc et les empêche d'accéder aux fonds du TRS. Étant donné que les forêts, qui sont maintenant devenues des parcs nationaux visités chaque année par des milliers de touristes, sont les territoires ancestraux des Batwa, ces exclusions sont particulièrement graves.

Le logement et les paysans sans terre exacerbés par les actions contre le changement climatique

L'expulsion des forêts riches en ressources et la réinstallation forcée qui a suivi dans des villages pauvres en argent ont eu des effets néfastes sur la santé sociale et physique du peuple Batwa. En outre, l'initiative *Bye Bye Nyakatsi* de 2009-2011 a détruit toutes les maisons aux toits de chaume des familles Batwa. L'intention du gouvernement était de remplacer toutes les huttes au toit de chaume par des maisons en briques crues, au toit d'étain, mais une action irresponsable de la part de certaines autorités locales a conduit à des périodes d'itinérance, de construction inadéquate et / ou d'absence de matériaux de toiture pour de nombreuses communautés Batwa. . Ce changement a rendu les

familles affectées plus vulnérables au froid et aux dommages causés par la pluie ou la destruction de leurs nouvelles maisons.

L'année 2019 a vu peu de signes de progrès ou d'avantages en termes de logement et de paysans sans terre pour les Batwa au Rwanda. Outre leur discrimination et leur marginalisation de longue date, les récentes stratégies d'atténuation des changements climatiques mises en œuvre par le gouvernement ont expulsé les Batwa et de nombreux autres pauvres de leurs maisons dans les vallées et autres zones sujettes aux inondations ou aux glissements de terrain. Les fortes pluies ont rendu certaines de ces zones dangereuses, il est donc nécessaire de les déplacer; cependant, les délocalisations ont été extrêmement mal exécutées. De nombreuses familles n'ont eu que très peu de temps - de quelques minutes à quelques heures - pour retirer leurs biens de leur maison avant qu'elles ne commencent à être détruites et n'ont reçu aucune compensation ni hébergement de remplacement comme l'exige la loi, forçant beaucoup à dormir dehors par mauvais temps. Bien que ces politiques liées au climat ne ciblent pas directement les Batwa, elles en souffrent de manière disproportionnée car elles constituent déjà un groupe déjà très pauvre et vulnérable.

Éducation

Dans le cadre des objectifs de développement rigoureux du programme Vision 2020 du Rwanda, l'enseignement primaire est gratuit pour toutes les familles depuis plusieurs années. Bien qu'il s'agisse d'un investissement généreux pour l'avenir du Rwanda, cet objectif est resté difficile à réaliser pour de nombreuses familles batwa en 2019. Des uniformes, des livres et des fournitures scolaires doivent être achetés pour chaque enfant par sa famille et les écoliers doivent être nourris de manière adéquate pour être capable de suivre à l'école. La pauvreté chronique dans de nombreuses communautés batwa a continué d'empêcher les enfants de rester à l'école en 2019. Les taux d'abandon scolaire chez les Batwa dans les écoles primaires et secondaires sont restés élevés en raison de l'insécurité financière, du manque de nourriture et de fournitures adéquates et de la discrimination.

Organisations de sociétés civiles

Plusieurs organisations de base dirigées par des Batwa ont continué à soutenir les Batwa en 2019 en termes d'éducation, d'agriculture et d'intégration dans une société plus large, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer leurs conditions. Ces organisations ont bénéficié de relations avec de plus grandes organisations internationales et non gouvernementales, dont certaines offrent aux Batwa des liens avec des réseaux transnationaux de défense des peuples autochtones et des minorités. Cependant, en raison des contraintes de discours et d'action politiques entourant les étiquettes ethniques et autochtones, ces organisations doivent être extrêmement prudentes dans leurs activités. À plusieurs reprises dans le passé, le gouvernement rwandais a empêché des organisations de cibler explicitement les Batwa avec des ateliers ou des formations au motif que cela était source de division et d'exclusion et non conforme à la promotion du *ndumunyurwanda* - identité panrwandaise.

Batwa et le label «*Historiquement marginalisés*»

Les lois constitutionnelles qui interdisent l'utilisation de certaines étiquettes d'identité ont empêché les Batwa et ceux qui visent à les aider de revendiquer leur identité ethnique et autochtone. «*Les gens historiquement marginalisés*» (HMP) est largement utilisé depuis plusieurs années pour identifier les Batwa, bien que cette étiquette soit souvent contestée par certains Batwa. Dans le district de Nyaruguru, les villageois batwa ont exprimé leur souhait de ne plus être appelés HMP car cela les identifie toujours comme différents et met en évidence la discrimination à laquelle ils sont confrontés depuis des générations.⁷

En 2019, les communautés batwa ont été interrogées sur le label «*Historically Marginalized People*» et il a été constaté que le sens et l'utilité de cette étiquette n'étaient pas clairs pour de nombreuses communautés batwa⁸. Certains ont soutenu que cette étiquette les distingue comme différents des autres tandis que d'autres disent qu'ils sont toujours marginalisés, et pas seulement historiquement. Beaucoup voudraient simplement être appelés «Batwa» mais comprennent que cela ne correspond pas aux souhaits du gouvernement pour un Rwanda non ethnique.

Notes and références

1. The African Initiative for Mankind Progress Organization (AIMPO), "About Us". Accessed 18 February 2020: <http://aimpo.org/spip.php?rubrique2>
2. African Commission on Human and Peoples' Rights (ACHPR) International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA): Report of the African Commission's Working Group on Indigenous Populations/Communities, Mission to the Republic of Rwanda. December 2008: https://www.iwgia.org/images/publications/0474_randa_2-engelsk.pdf
3. Nsanzimana, Germain "Are We Batwa or 'Historically Marginalized People'?". The Chronicles, 10 June 2019: <https://www.chronicles.rw/2019/06/10/are-we-batwa-or-historically-marginalized-people/>
4. Minority Rights Group International, African Initiative for Mankind Progress Organization and Women's Organization for Promoting Unity: Report on the Status of Inclusion and Involvement of Historically Marginalized People (HMP) in Various Socioeconomic and Political Programmes and Promotion of their Human Rights in Rwanda. May 2019: <https://minorityrights.org/wp-content/uploads/2019/07/Final-Baseline-Study-Report-AIMPOWOPU-MRG-May-2019.pdf>
5. Bearak, Max "25 years after genocide, Rwanda commemorates those killed — but omits one group that was almost wiped out". The Washington Post, 5 April 2019: https://www.washingtonpost.com/world/africa/25-years-after-genocide-rwanda-commemorates-those-killed-but-omits-one-group-that-was-almost-wiped-out/2019/04/05/afabebb4-557d-11e9-aa83-504f086bf5d6_story.html?noredirect=on
6. Muhinde, Jeje "Kigali Golf Club set to become 18-hole course". The New Times Rwanda, 12 September 2019: <https://www.newtimes.co.rw/sports/kigali-golf-club-set-become-18-hole-course>
7. "Aba bumva batakomeza kwitwa 'Abasigajwe inyuma n'amateka'". Umuseke, 17 January 2017: <https://ar.umuseke.rw/aba-bumva-batakomeza-kwitwa-abasigajwe-inyuma-namateka.html>
8. Op. Cit. (3)

Anna Kamanzi est doctorante au Département d'anthropologie de l'Université de Californie à Irvine. Elle peut être contactée à mail-t à : akamanzi@uci.edu

Source : IWGIA *The Indigenous World* 2020. Traduction de l'anglais par le GITPA